cat, un belge, pense-t-on, s'est introduit dans la cour, a forcé la porte de la grange qui servait momentanément de poulailler, et a emporté les deux bêtes. On peut à peu près affirmer que les deux coqs sont maintenant méconnaissables ; et, qu'à l'aide d'une teinture, on a changé la couleur de leur plumage !!

LILLE

La question municipale. — Le *Réveil du Nord* continue sa campagne contre l'administration municipale de Lille; à propos du déficit financier, le journal radical publie la lettre suivante de M. Géry Legrand, que nous reproduisons à titre de document :

« Lille, le 18 novembre 1882.

» Monsieur le préfet,

» Vous m'avez fait l'honneur de me demander le 16 de ce mois la situation financière de la ville de Lille. Je m'empresse de vous l'adresser.

» Elle présente, au 15 novembre, un déficit de 798,351 fr. 52 résultant de la continuation des excédents de recettes des budgets de 1882,avec les dépenses votées depuis la clôture des chapitres additionnels. Ces dépenses ont toutes un caractère d'urgence, vous pouvez vous en convaincre par le relevé ci-joint. Elles ne sont d'ailleurs que la répétition des faits qui se produisent annuellement ; la moyenne des crédits votés depuis cinq années après la clôture des budgets était de 856,951 fr.

» Le déficit signalé plus haut s'atténuera sans doute en fin d'exercice par quelques annulations de crédits ; mais cette atténuation ne peut être bien considérable car nous aurons aussi des restes à recouvrer sur les recettes, et il n'est pas douteux que quelques dépenses indispensables ne viennent encore s'imposer au vote du conseil d'ici à la fin de l'année.

» Nos opérations de trésorerie offriraient donc une très grande gêne, si elles ne rencontraient une certaine élasticité dans les chiffres assez considérables, (531,815 fr.24) des sommes non reclamées sur l'amortissement des emprunts et dans quelques gros crédits non encore employés, tels que l'Ecole des Arts et Métiers, la Faculté de médecine, la distribution d'eau, etc.

» De son côté, la prochaine émission de l'emprunt viendra bientôt, nous l'espérons, combler ce déficit et aider à l'équilibre des opérations financières de l'exercice 1888, dont le budget est en ce moment soumis au conseil.

» Veuillez agréer, etc. » Le maire de Lille,

» Signé : Géry Legrand. »

L'élection de M. Testelin. — Nous avons entretenu, à diverses reprises, nos lecteurs, de la protestation formée par un certain nombre d'électeurs, contre l'élection de M. Achille Testelin, comme conseiller général du canton centre.

Le conseil d'état, par arrêt du 25 janvier 1890, vient, comme il était d'ailleurs, facile de s'y attendre, de rejeter le pourvoi dont il s'agit.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. J.-B. Guermonprez, ancien directeur du Gaz de Wazemmes.

Société des Sauveteurs du Nord. — L'assemblée trimestrielle de la Société des Sauveteurs du Nord a eu lieu hier à l'hôtel du Maisniel,sous la présidence de M. Lebon.

Ont été élus dans cette séance :

1er vice président : M. Alphonse Doutreligne, rentier à Lille ;

Membres du conseil d'administration: MM. Charles Treffel, entrepreneur de transports à Lille ; Clément Levêque, négociant, 21, rue Esquermoise, Lille.

C'ÉTAIT ÉCRIT !

La Nature a voulu que nous nous perfumions.
C'est pour nous que les fleurs eurent leurs cassolettes
C'est pour vous que Vaissier, mes douces mignonnettes,
Créa le plus exquis, le plus fin des savons !

Une doctoresse ès-sciences naturelles à V. Vaissier. 21323d

LA COOPERATION

AU PROFIT DU COMMERCE DE DÉTAIL

Un syndicat de consommateurs, assuré de réunir un très grand nombre d'adhérents à Roubaix, à Tourcoing et dans les communes du canton, désire s'entendre avec des *boulangers*, des *bouchers*, des *brasseurs*, des *marchands de charbon*, des *merciers*, des *tailleurs d'habits*, des *couturières*, des *modistes*, des *horlogers*, des *marchands de meubles* et en général avec des *fournisseurs de toute profession*, pour obtenir des prix réduits.

L'affaire est sérieuse et deviendra considérable pour les maisons qui y adhéreront. Elles trouveront dans la combinaison un moyen très efficace d'accroître considérablement leur chiffre d'affaires.

Ecrire, en indiquant approximativement les rabais que l'on pourrait consentir, au président du Syndicat de consommation, aux bureaux du *Journal de Roubaix* (à Roubaix ou à Tourcoing).

La préférence sera donnée aux fournisseurs qui feront les plus grandes concessions sur les prix-courants. La plus entière discrétion est assurée aux maisons avec lesquelles *on ne traiterait pas pour un motif quelconque.* 21173

CONCERTS & SPECTACLES

Grand-Théâtre. — Représentation au bénéfice de M. A. Lagye. — *Carnot*, drame en cinq actes et huit tableaux par MM. H. Blondeau et L. Jonathan. — Danse burlesque et danse de petits soldats, par M. Lagye. — Seconde représentation de la *Petite mariée*.

Peu de monde lundi à l'hippodrome, malgré le bénéfice du premier chef d'orchestre. La chose est regrettable parce que M. Lagye,qui dirige depuis deux ans l'orchestre de l'hippodrome, est, non seulement, un excellent musicien, et un fin compositeur, mais encore un professeur émérite.C'est lui qui est arrivé, à force de patience et de bonne volonté, à former à l'hippodrome une musique symphonique de premier ordre, exécutant avec peu de répétions, les opéras les plus difficiles.

Hâtons-nous de dire que si le public était peu nombreux, l'ovation faite à M. Lagye, n'en a pas moins été chaleureuse.

M. Castellau, régisseur général, a présenté au chef d'orchestre, une splendide couronne, un cache-pot et différents cadeaux parmi lesquels un pince-nez, monté en or; avec lequel, a-t-on dit a M. Lagye, il doit conduire son orchestre.

M. Lagye a répondu qu'il était très touché de ces marques de sympathie, et que le pince-nez lui servirait à remarquer l'absence des musiciens aux répétitions.

Carnot,qui commençait la soirée,est un de ces drames *patrouillotiques*, comme il s'en est fabriqué beaucoup à notre fin de siècle.Puisqu'il y a des coups de feu, des batailles, des fusillades,puisque les mots : Patrie! honneur! République! y retentissent à tous les tableaux; cela suffit à faire applaudir la galerie et à assurer le succès.

L'œuvre de MM. H. Blondeau et L. Jonathan ne brille pas par sa forme littéraire. N'importe quelle cuisinière en ferait autant, mais ce qui excuse les auteurs. c'est qu'ils savent très bien que leur drame est mal écrit, et qu'ils ne se posent pas en littérateurs. Il s'agissait de mettre des paroles aux bouches des canons; et à ce point de vue,*Carnot* est très réussi.

M. Davricourt, sous la figure de l'organisateur de la victoire, est très correct. On sent que dire des bêtises l'ennuie beaucoup, mais enfin il boit le calice assez courageusement.

M. Louis Couvreur a fait rire dans le rôle de Canivet. Il est vrai qu'il possède le secret d'amuser avec rien.

Madame B. Querette est une cantinière très amusante. MMmes Philiberte et Chatelain ont intéressé — comme toujours — par la sincérité de leur diction.

La danse burlesque et la danse de petits soldats sont deux compositions de M. Lagye pleines de grâce, de fraîcheur et d'originalité.Ce n'est certainement pas de la musique savante, mais on sent que le chef d'orchestre de l'Hippodrome est capable d'en faire. De vifs applaudissements lui ont prouvé combien sa musique était appréciée.

La seconde représentation de la *Petite mariée* a mieux réussi que la première. Les chœurs, entre parenthèse, ont bien marché, et la chose est assez rare pour faire une croix. Pierre Kilem.

La Juive, avec Mmes Zoé Brouchette et Salembier, a obtenu dimanche un franc succès. La salle de l'Hippodrome était comble.

Mlle Zoé Brouchette, remise de la peur occasionnée par son début, a chanté sans défaillance le rôle écrasant de Rachel, et elle a été chaleureusement applaudie.

Quant à Mlle Salembier, elle a joué et chanté Eudoxie, avec un réel talent. Si sa voix manque un peu de volume, du moins a-t-elle racheté cette imperfection, par une grande pureté de timbre, et un jeu savant.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du samedi 25 janvier 1890

A propos d'une construction

Pour M. Vallois-Rembau, négociant en grains à Mouveaux, M. Morel-Lecomte, autrefois entrepreneur à Tourcoing, s'est chargé, en 1885-1886, de l'entreprise à Mouveaux, d'une maison. Des difficultés se sont élevées pour le règlement.

Le tribunal de Lille, par jugement du 23 juillet dernier, a fixé à 1,500 et quelques francs la créance de M. Morel Lecomte, mais en la déclarant exigible à cette date jusqu'à concurrence de 1,000 et des francs seulement.

M. Vallois-Rembau a interjeté appel et, devant la seconde chambre de la Cour, articulant des malfaçons, il fait offre de 777 francs pour se libérer ; il demande à la Cour de déclarer cette offre suffisante.Subsidiairement, il sollicite encore, au point de vue des mal-façons, une expertise.

Quant à M. Morel-Lecomte, voici sa prétention : « Le prix dû par M. Vallois, pour la construction, a été de 7290 francs environ. sur lesquels 4200 francs ont été payés au cours des travaux. J'ai accordé, dit-il, des delais pour le paiement du surplus ; il a été convenu que M. Vallois le paierait à raison de 500 francs tous les six mois. En effet, il m'a encore payé de la sorte 1500 francs. Il resto donc me devoir un peu plus de 1500 francs. »

M. Morel-Lecomte conclut à la confirmation du jugement, en se fondant sur une première expertise qui aurait eu lieu et aurait déclaré les travaux ni mieux ni plus mal faits que d'ordinaire. L'intimé demande, toutefois, à la Cour, de décider que, depuis la décision des premiers juges, les derniers 500 francs sont eux-mêmes devenus exigibles et de prononcer ainsi l'exigibilité dès-à-présent de la somme totale de 1500 et quelques francs.

L'affaire est en délibéré. L'arrêt sera rendu la semaine prochaine.

NORD

Genech. — Un incendie s'est produit, hier soir, à Genech. Une grange, renfermant de la paille et du bois, et appartenant à M. Herbaux, cultivateur, a été détruite. Cause inconnue. Il y a assurance. Pertes 1,000 francs.

Douai. — Hier lundi, a été célébré à Douai, en l'église Notre-Dame, un obit pour le repos des âmes de M. Duhamel, l'ancien substitut du procureur général, et de Mme Duhamel, née Méry de Montigny.

Les nombreux assistants étaient particulièrement impressionnés à la vue du sarcophage figurant deux cercueils juxtaposés. Ces deux cercueils jumeaux rappelaient,en effet, d'une façon saisissante, le double événement funèbre qui nous a tous émus.

— On annonce la mort de M. le comte Gustave de Guerne, commandeur de St-Grégoire-le-Grand,décédé dans sa 70e année.

Le crime de Coutiches. — *Arrestation de l'assassin présumé.*— La gendarmerie a mis en état d'arrestation, à Flines, et conduit à la prison de Douai, un sieur Jean-Baptiste Mocq, dit Têteur, habitant Flines-lez-Raches. Cet individu, fraudeur de profession, qui a des antécédents judiciaires et dont la réputation est mauvaise, est accusé par la rumeur publique d'être l'assassin de Leleu.

D'autre part, deux habitants de Flines, qui sont entrés dans la maison de Leleu pour vendre du charbon, y ont aperçu, vers trois heures, dans l'après-midi qui a précédé le crime, un individu accoudé, dormant près du poêle, et dont le signalement correspond à celui de Jean-Baptiste Mocq ; ce dernier n'aurait pas, depuis l'assassinat, reparu à son domicile. Rapportons enfin ce propos qui aurait été tenu par Leleu à son fils : « Baptiste m'a aidé à rentrer du » charbon.»

L'inculpé prétend que pendant la journée du crime il se trouvait en Belgique et qu'il est rentré chez lui, à Flines, à neuf heures du soir ; on sait que l'assassinat a été commis dans la même soirée, vers huit heures.

Mocq, qui a été maintenu en état d'arrestation, a été interrogé par le juge d'instruction.

Une tentative d'assassinat à Armentières.— Hier, vers dix heures du soir, M. Dutilleul, fabricant de toiles, a été victime d'une tentative d'assassinat.

Le nommé Mallet, demeurant à Houplines, est allé sonner à sa porte, et a dit à la servante que son patron lui avait donné rendez-vous à cette heure.

M. Dutilleul, sans défiance, s'était rendu au-devant de son visiteur. Celui-ci lui déchargea alors, à bout portant, six coups de revolver,dont trois l'ont atteint au cou et au visage.

Les blessures n'offrent pas beaucoup de gravité. On ignore le motif de cette tentative d'assassinat.

Violents incendies. — Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche, vers deux heures du matin, dans une fabrique de tulle, située rue des Juifs, à Caudry, et appartenant à M. Carpentier. Les sapeurs-pompiers, aidés des voisins, ont réussi à préserver la maison d'habitation,les magasins et un atelier voisin.

Six métiers à tulle qui se trouvaient dans des salles incendiées ont été complètement détruits.Les pertes, couvertes par une assurance,sont évaluées à environ 150,000 fr. On remarquait sur les lieux, M. Tilmant, maire de Caudry,et M. le commissaire de police,avec de nombreux agents. On ignore encore la cause du sinistre.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un épouvantable incendie a éclaté à Vieux-Reng et y a détruit seize maisons.

Là ne se bornent malheureusement pas les conséquences du sinistre : une personne a été brûlée.

Assassinat à Busigny. — Un crime a été commis dimanche à Busigny : un journalier, Henri Douez, âgé de 29 ans, a assassiné la femme Angélique Guyot, âgée de 32 ans, avec laquelle il vivait maritalement et de qui il a trois enfants. Une discussion s'étant produite pendant le dîner, Douez, qui est d'un caractère assez vif, entra dans une colère folle; il saisit un fusil qui pendait chargé au pied du lit et déchargea son arme à bout portant sur sa maîtresse dont le crâne fut brisé.

La mort fut instantanée.

Effrayé par le crime qu'il venait de commettre,l'assassin prit la fuite, tandis que les voisins terrifiés envahissaient la maison et que la gendarmerie de Busigny était prévenue ; mais il fut bientôt rejoint et arrêté par les gendarmes lancés à sa poursuite.

La tempête de samedi à Dunkerque. — La nouvelle tempête que nous avons annoncée a causé de nombreux dégâts à Dunkerque.

Nous avons dit hier que le bateau-feu le *Dyck* avait chassé sur ses ancres et que trois remorqueurs, l'*Armide*, la *Juliette-Marie*, appartenant à M. Rooryck et la *Marine* appartenant à la chambre de commerce s'étaient mis à la poursuite du *Dyck*.

Ce fut l'*Armide* qui arriva le premier et offrit ses services au capitaine du *Dyck*, mais celui-ci préféra l'assistance du remorqueur de la chambre de commerce qu'il apercevait venant à son secours.

En présence de ce refus, le capitaine de l'*Armide* fit faire route pour Dunkerque.

La *Marine*, une heure après environ, rejoignit le *Dyck* et put passer une amarre,mais celle-ci se brisa, ainsi qu'une seconde et une troisième.

Le remorqueur la *Marine* ne pouvant plus rendre d'utiles secours fit route vers le port pour aller chercher de nouveaux secours et il arrivait à Dunkerque à deux heures du matin.

Un troisième remorqueur s'est mis à la poursuite du bateau-feu, et ce matin on le signalait à environ cinq milles de Northander (côte hollandaise.)

Pendant que l'*Armide* essayait de parlementer avec le *Dyck*, un accident s'est produit. Le capitaine du remorqueur qui se trouvait sur la passerelle a été enlevé par un paquet de mer qui a entièrement couvert le navire et il a été précipité sur le pont.

Ce capitaine a été grièvement blessé à la tête et aux reins. On assure que le capitaine du *Dyck* aurait également été blessé pendant une manœuvre.

Actuellement, on ignore encore si le *Dyck* a pu être sauvé.

Le vapeur anglais *Florence Ninghtengale*, en sortant du port, a abordé la jetée du quai du Resban et lui a causé de graves avaries.

Une dépêche annonce que le trois-mâts anglais *Val-de-Saire*, de Dunkerque, parti de Glascow pour Rio-de-Janeiro, a dû relâcher faisant eau, à Saint-Martin-de-Ré.

On a dû envoyer des allèges pour alléger le navire.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Le paquebot malle française, capitaine Gournay, venant de Douvres, avec dépêches et voyageurs, vient d'entrer à Calais. Il a rencontré, se dirigeant vers Douvres, le paquebot anglais *Paris* parti hier de Dieppe pour Newhaven. Il avait à son mât d'avant trois boules, ce qui veut dire désemparé. Néanmoins, il marchait encore à petite vitesse et est arrivé à Douvres avec une roue cassée.

Ce paquebot a été surpris par la tempête soufflant de l'ouest avec une violence inouïe.

BELGIQUE

La dynamite. — On écrit de Roses-lez-Châtelet :

« Dimanche 26 janvier, à 10 h. 1/2 du soir, a été commis un attentat à la dynamite chez Joseph Laumain-Doucet, cabaretier-boutiquier.

» La cartouche fut placée sur le seuil de la dernière fenêtre. Ce seuil, la tablette intérieure, les fenêtres, chassis et vitres sont complètement détruits. De même sont brisées toutes les vitres des fenêtres de l'étage.

Félicien, domestique d'une ferme voisine, que Laumain avait recueilli pour passer la nuit,fut assez grièvement blessé. A l'intérieur, tout est bouleversé et brisé.

On croit que la question des grèves n'est absolument pour rien dans cet attentat qui aurait pu causer la mort de plusieurs personnes.

Espérons que la justice saura découvrir les coupables.

La neutralité de la Belgique. — Un interview dans lequel le général Brialmont, le grand ingénieur belge, a critiqué notre mode de fortifications et dans lequel il a déclaré que la fortification de la ligne de la Meuse fermerait la route à une invasion allemande, remet sur le tapis la neutralité de la Belgique.

On accuse, on le sait, le roi des Belges d'avoir signé un traité avec l'Allemagne. Les Belges recevraient en récompense de leur alliance le Brabant et le Limbourg néerlandais et le département du Nord. L'Allemagne s'adjugerait la Hollande et ses colonies.

Le député radical de Bruxelles, Janson, questionné à ce sujet, a dit que si le peuple belge répudiait toute alliance avec l'Allemagne, le roi pouvait cependant, en vertu de l'article 68 de la Constitution, engager le pays sans l'assentiment des Chambres. — Selon lui, un ministre extra parlementaire, entièrement à la disposition du roi, le baron Lambermont, aurait été capable de signer ce traité.

Du reste, il croit qu'en cas de guerre, l'Allemagne, sans se préoccuper de la neutralité de la Belgique, envahira ce pays.

Le sacre de Mgr Stillemans, évêque de Gand, a eu lieu lundi.

Le nonce Mgr Nava di Bontife officiait, assisté des évêques de Tournai et de Liège.

Un banquet d'une cinquantaine de couverts a réuni à 3 heures, dans les salons de l'évêché, les évêques de Belgique et les diverses autorités civiles,militaires et religieuses.

Liège.— *Phénoménal.* — De notre correspondant de Liège, le 26 : L'homme le plus corpulent de la ville de Liège, de la Belgique entière peut-être, vient de mourir en notre ville : M. Dupont, âgé de 52 ans, marchand de charbon demeurant rue des Guillemins. M. Dupont était phénoménal et, par sa taille qui atteignait près de deux mètres et par sa grosseur, il pesait 237 kilogs !

Hier matin ont eu lieu les obsèques et l'inhumation. Il avait fallu des engins spéciaux — ceux d'un marchand de pianos — pour jucher ce corps énorme sur un lit mortuaire de parade.

Le cercueil dans lequel on a ensuite déposé le brave homme,n'aurait pu se trouver chez aucun marchand : en effet, il mesurait 2 m. 25 de longueur, 0 m. 82 de hauteur et 1 m. 10 de largeur. Contenant et contenu avaient le joli poids de 525 kilos !

Aucun corbillard de Liège n'était assez large pour contenir cette bière gigantesque : on emprunta celui d'une commune voisine, Chênée, dont la largeur est de 1m 17.

Je ne vous dirai rien des précautions et des efforts que nécessita la mise du cercueil dans le corbillard. Les obsèques religieuses se sont célébrées en l'église Sainte-Véronique, mais il a été impossible de gravir la vingtaine d'escaliers qui conduisent au temple et force fut de laisser le défunt sur le chemin tout le temps de la messe.

Les mêmes désagréments se reproduisirent au cimetière : l'entrée du caveau de la famille étant trop étroite, on déposa provisoirement le cadavre dans une fosse creusée exprès et pour l'y laisser descendre, on dut encore prendre quantité de précautions.

On le voit, M. Dupont aurait fait bonne figure au banquet des hommes gras d'Amérique.

Gand. — Une tentative de vol sacrilège, d'une audace inouïe a été commise au sanctuaire de N.-D. d'Ostacker. Des voleurs se sont introduits dans l'église, pendant la nuit, en escaladant une fenêtre qu'ils ont brisée; pour parvenir à pénétrer dans la sacristie fermée à clef, où se trouvent les vases sacrés et les ornements brodés d'or, d'une grande richesse et évalués au-delà de 100.000 francs, ils ont mis le feu à la porte dont la partie inférieure a été brûlée.

Ne parvenant pas encore à l'ouvrir, ils ont démoli une partie du mur et, par le trou, ont pu enfin arriver jusqu'au coffre-fort.

Heureusement tous leurs efforts pour l'ouvrir ont été vains ; ils ont dû se contenter de fracturer les troncs et d'en enlever le contenu.

Encore un drame à la ménagerie Pezon. — Samedi soir, vers 9 h. 30, la ménagerie Pezon a été de nouveau le théâtre d'une scène dramatique.

Cette fois, c'est en pleine représentation qu'elle s'est produite. Le dompteur était entré dans la cage de la lionne *Coralie*. Le fauve ne se montrait guère disposé à travailler. M. Pezon le stimulait à coups de cravache.

Soudain *Coralie* fit un terrible bond, et, furieuse, s'élança sur son dompteur, enfonçant dans les chaires de celui-ci ses griffes profondes. On juge de l'émoi des spectateurs ; un grand nombre épouvantés se précipitèrent vers la sortie : plusieurs dames faillirent s'évanouir.

Cependant le dompteur put être sauvé, grâce à son sang-froid et au courage du personnel de la ménagerie ; il a pu se retirer des griffes du terrible animal. Armé de sa fourche, M. Pezon se défendit vigoureusement, et les domestiques, s'étant aussitôt présentés armés de piques et de barres de fer aux abords de la cage, *Coralie* dut lâcher prise, et le dompteur, une fois encore, sortit tout à son avantage de ce combat sanglant. Il est assez grièvement blessé, mais pas au point de devoir suspendre son travail.

Anvers. — *Un déluge.* — Un accident assez original est arrivé récemment à Anvers. On sait que tout près de l'emplacement de la fameuse cartoucherie Corvilain et à proximité de la non moins fameuse « fabrique à pétrole » de MM. Rieih et Cie, s'élèvent plusieurs autres tanks à pétrole appartenant à MM. Rothschild, Speth, etc., etc.

Cet entreposage en tanks, inconnu il y a quelques années à Anvers, y a pris des développements réellement étonnants au bout de peu de temps.

Un nouveau tank était en construction sur les chantiers de M. Speth et déjà l'immense cuve s'élevait sur ses fondations.

Il n'y avait plus qu'à l'essayer. Cela se fait en l'emplissant d'eau.

Le tank fut rempli aux trois quarts. Soudain, sous le poids gigantesque de plusieurs centaines de tonnes de liquides, les fondations se mirent à céder, le terrain se tassa sous la pression et le fond du tank fut littéralement déchiré sur tout son diamètre.

L'eau s'en échappa avec un fracas épouvantable, balayant tout sur son passage, et alla se déverser dans le bassin, où elle fit sombrer un remorqueur malencontreusement atteint par le torrent. Les personnes qui montaient cette embarcation eurent la chance de se retirer de ce cataclysme d'un nouveau genre et le tout se bornera à des dommages matériels considérables.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 27 janvier.* — Gabrielle Verbrakel, rue Bella, maison Delattre. — Gabrielle Desmet, rue de l'Arc, 17. — Jeanne Lesaffre, rue Pierre-de-Roubaix, 47. — Alphonse Depraetere, rue Rossini, 22. — Irma Watrelot, rue de Menin. — Jeanne Morel, rue Perot, 12. — Jules Vandestoke, rue Cadeau, 121. — Emile Dupont, rue de Naples, cour Devrain, 2. — Clovis Bondt, rue de l'Alma, cour Decock, 19. — Marcel Dusart, rue Galvani, 38. — Théophile Brys, rue des Sept Ponts, cour Dupont, 2. — Henri Braem, rue Molière, cour Debosere, 4. — Gustave Petyt, rue de l'Ouest, cour du Grand Jeu d'Arc, 13. — Mathilde Verhamme, rue de l'Epeule, cour Lampe, 10. — *Mariages.* — Eugène Vallon, 20 ans, employé de commerce, à Paris, 17e arrondissement, et Marie Lequenne, 23 ans, cuisinière, rue Neuve, 5. — Gustave Vanhoenackere, 29 ans, peintre, rue de France, cour Gosman, et Léonie Vanhouteghem, 29 ans, soigneuse, rue de France — Edouard Vanneste, 50 ans, journalier, rue Pauvrée, 13, et Coralie Monnier, 37 ans, repasseuse. — *Déclarations de décès du 27 janvier.* Julien Vansintjan, 21 ans, rue Saint-Antoine. — Victorine Taquet, 58 ans, rue Beaurepaire, 19. — Edouard Vaureux, 1 an, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 26 janvier.* — Madeleine Montagne, rue de l'Union. — Jeanne Delplanque, au Grand Plaisir. — Gabrielle Steux, sentier de Roucq. — Céline Maes, rue du Cimbale. — Georges Porisse, rue de Dunkerque — Auguste Chanu, rue des Piats. — Jules Facque, rue Dervaux. — Albertine Deldyck, rue de Tournai. — *Du 27.* — Gabrielle Bertier, rue St-Roch. — Hélène Ledoux, rue des Piats. — Eléonore Caussement, ruelle Codron. — Jean-Baptiste Naessens, au Chêne-Houpline. — Fernand Scheerlynck, rue Delhaye. — Célina Verhaeghe, rue de la Latte. — Alphonse Deneulin, rue du Jambon. — Albert Rombeau, rue Jacquart. — Charles Dupire, rue des Piats. — Malvina Vanhoutte, rue des Champs. — *Mariages.* — Charles Defrenne, 24 ans, tisserand, et Pauline Vermeere, 23 ans, rattacheuse. — Léopold Mathon, 25 ans, domestique, et Maria Verschuere, 26 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 26 janvier.* — Emile Allard, 4 mois, à la Croix-Rouge. — Jules Mayalin, 15 ans, pont de Neuville. — Frédéric Baveye, 70 ans 7 mois, sans profession, Hospice général. — Marie Kantaerd, 58 ans 7 mois, sans profession, à la Marlière. — Elie Agache, 75 ans, 8 mois, marchand de sable, rue Hauchard. — *Du 27.* — Charles Terrein, 13 jours, rue du Virolois. — Narcisse Duvillier, 57 ans 8 mois, fleur, à la Croix-Rouge. — Berthe Florin, 7 jours, au Blans-Seau. — Alphonse Nolf, 43 ans 1 mois, chauffeur, rue Hauchard. — Aline Ferrant, 1 mois, rue des Trois-Pierres. — Brunon Deprez, 65 ans, journalier, ruelle Gathon. — Mazette-Paul Desreumaux, 19 jours, aux Onze-Chênes.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MACAIGNE-TAQUET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Adolphine-Victorine TAQUET, décédée à Roubaix, le 26 janvier 1890, dans sa 58e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 courant, à 3 heures 1/2, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Beaurepaire, 10, à 3 h. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 3 mars, à 9 heures, en la même église.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 29 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph VANNYSBERGHE, époux de Dame Eugénie PROUVOST, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1889, à l'âge de 73 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 29 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Florimond-François BOCQUET, ancien filateur, époux de Madame Elisabeth BARRY, décédé à Roubaix, le 3 janvier 1890 à l'âge de soixante-et-un ans, et de Monsieur Paul-Marie-Emile JAUDEAU, ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, capitaine au 1er régiment territorial d'artillerie, membre de la Société industrielle du Nord, époux de Madame Marie BOCQUET, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1889, à l'âge de trente-cinq ans, munis des Sacrements. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. De la part des familles Bocquet-Barry et Jaudeau-Tulasne. 21322d

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le jeudi 30 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Etienne FEUILLET, époux de Dame Léonie DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 30 décembre 1889, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs fera célébrer un Obit, le mercredi 5 février, à sept heures, en l'église Notre-Dame. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BIBLIOGRAPHIE

Musée des jeunes Filles. — Revue mensuelle, 32 pages illustrées, récits variés, instructifs, amusants; nouvelles, musique, modèles d'ouvrages, etc., etc. Abonnement 12 fr. par an.

Ce prix d'abonnement sera *remboursé intégralement* aux 5000 premiers abonnés, en livres qu'ils pourront choisir dans un catalogue spécial de beaux livres de la *Société St-Augustin*, c'est donc un *Journal pour rien*.

Un numéro-spécimen avec le catalogue des livres sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au bureau du journal, rue Bergère, 9, à Paris, ou à la *Société Saint-Augustin*, rue du Metz, 41, à Lille.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld sédatifs des bronches

Approbation de l'Académie de médecine de Paris, contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippes, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies. 20965

A. BOUTRY, ENTREPr
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

Lamarque-Rustain (Hautes-Pyrénées)

Merci mille fois pour vos bonnes *Pilules Gicquel*. Ma femme souffrait depuis deux ans de douleurs névralgiques qui empêchaient jusqu'à la digestion. Depuis qu'elle a pris une boîte de vos *Pilules Gicquel*, les douleurs ont cessé et l'appétit est revenu. Dès que plusieurs personnes de notre commerce ont vu le bien que vos *Pilules Gicquel* (1 fr. 50 la boîte) avaient produit sur la santé de ma femme, elles s'en sont procuré pour la guérison de leurs maux,et elles s'en trouvent bien.

21314d Bernard Lamathe.

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

La célébrité dont jouit depuis longtemps la *Pâte Regnauld* est due à ses propriétés remarquables pour la guérison des rhumes, catarrhes, coqueluches, asthmes, enrouements et affections de poitrine. Ces propriétés ont été hautement signalées dans plusieurs journaux de médecine et notamment dans la *Gazette de santé* et la *Gazette des Hôpitaux*. 31315d

MARCHÉS A TERME

Cours du 28 Janvier 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours de la veille	Type supra irréductible — Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Qualité peigné courant 2 — Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Français A — Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Français G — Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Allemands B — Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Allemands M — Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	6.30 »	.... »	6.05 »	6.05 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »	5.90 »	5.90 »	6.55 »	6.55 »
Février	.... »	.... »	6.12 ½	.... »	5.95 »	5.95 »	5.90 »	5.90 »	6.35 »	6.35 »	5.90 »	5.90 »	6.50 »	6.50 »
Mars	6.40 »	6.40 »	6.02 ½	6.02 ½	5.92 ½	5.85 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	5.90 »	5.90 »	6.45 »	6.45 »
Avril	.... »	.... »	6.00 »	5.97 ½	5.90 »	5.85 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	5.90 »	5.90 »	6.45 »	6.45 »
Mai	.... »	.... »	5.97 ½	5.97 ½	5.90 »	5.85 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	5.90 »	5.90 »	6.45 »	6.45 »
Juin	.... »	.... »	5.97 ½	.... ½	5.85 »	5.85 »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.42 ½	6.42 ½
Juillet	.... »	.... »	6.02 ½	5.97 ½	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.40 »	6.40 »
Août	.... »	.... »	5.97 ½	.... »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.40 »	6.40 »
Septembre	.... »	.... »	5.97 ½	5.95 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.40 »	6.40 »
Octobre	.... »	.... »	5.97 ½	.... »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	5.90 »	5.90 »	6.40 »	6.40 »
Novembre	.... »	.... »	5.97 ½	5.95 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	5.97 ½	5.95 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	....

LAINES PEIGNÉES / LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — Type B, Peigné Buenos-Ayres correspondant au type B d'Anvers — Cours de la veille (marcks)	Type B — Cours du jour (marcks)	Type C, Peigné Buenos-Ayres correspondant au type M d'Anvers — Cours de la veille (marcks)	Type C — Cours du jour (marcks)	REIMS (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres et Montevideo — 1 Qualité peigné de fabrique — Cours de la veille	1 — Cours du jour	2 Qualité peigné courant — Cours de la veille	2 — Cours du jour	Australie — Type B 5 Qualité courante — Cours de la veille	Australie — Cours du jour	LE HAVRE (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima Bonne Courante 36 0/0 — Cours de la veille	Le Havre — Cours du jour	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres Prima Courante 34 0/0 — Cours de la veille	Anvers — Cours du jour
Janvier	5.00 »	.... »	... »	... »	.... »	... »	... »	.... »	... »	.... »	188 »	188 »	177 »	177 »
Février	4.90 »	4.90 »	... »	... »	.... »	... »	... »	.... »	6.60 »	.... »	185 »	185 »	176 »	176 »
Mars	4.87 ½	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	6.57 ½	.... »	183 »	183 »	175 »	175 »
Avril	4.87 ½	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	6.57 ½	6.57 ½	182 »	181 ½	... »	... »
Mai	4.87 ½	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	6.55 »	.... »	181 »	180 ½	... »	... »
Juin	4.87 ½	4.82 ½	... »	...	... »	... »	... »	... »	6.52 ½	.... »	181 »	180 ½	... »	... »
Juillet	4.85 »	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	6.52 ½	6.55 »	181 »	180 »	... »	... »
Août	4.85 »	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.... »	6.52 ½	181 »	180 »	... »	... »
Septembre	4.85 »	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.... »	181 »	180 »	... »	... »
Octobre	4.85 »	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.... »	.... »	181 »	180 »	... »	... »
Novembre	4.85 »	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.... »	... »	181 »	180 »	... »	... »
Décembre	4.85 »	4.82 ½	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	.... »	... »	... »	... »	... »

FEUILLETON DU 29 JANVIER 1890. — 3

LA HANTERIE

Par PAUL HAREL

I

L'herbager

L'ingénieur vient passer une partie de l'année à Sainte-Colombe. C'est de là qu'il lance ses fameuses brochures, d'où le socialisme chrétien déborde L'oncle tempère la véhémence du neveu, opposant sa grande sagesse et une véritable science à toute erreur doctrinale.

Jacques consulte aussi le « cousin » Beaufermant, assez nul comme théologien, mais philosophe pratique et rhétoricien excellent. M. Beaufermant se vante d'avoir enlevé jadis de haute lutte un accessit de vers latins au collège d'Argenclair. Il sait les *Géorgiques* par cœur. C'est Virgile qui l'a fait revenir

Vers la ferme, à l'endroit où ses pères sont morts.

C'est aussi son bon jugement, auquel Jacques aime à faire appel sous le manteau de la cheminée, dans cette grande cuisine aux murs enfumés, à la dinanderie éclatante, devant la grosse table en cœur de chêne.

On cause, on lit, on discute. Germaine brode, repasse des comptes ou fait la cuisine. Mesdames Beaufermant mère et fille font la cuisine comme Marthe la faisait dans l'Evangile. C'est le second rôle, le plus utile, sinon le meilleur. En pratique,à la campagne, c'est le bon.

Une femme de ton rang, dit le glorieux Onésiphore, y penses-tu, ma sœur ! Elle y pense et la fait tout de même.

Madame Beaufermant aime son mari, élève ses enfants,dirige son intérieur et n'écoute pas son frère.

Prévoyante, active, économe, la première levée, la dernière couchée, c'est l'âme de sa maison., Modeste sans hypocrisie, réservée sans froideur, ferme sans exigence, avenante de nature, pieuse à plein cœur,elle accomplit sans efforts ses devoirs d'épouse, de mère et de chrétienne. Son bon sens et sa foi lui font aimer la médiocrité,ne regardant point au-dessus d'elle avec jalousie, au-dessous avec terreur, mais allant droit devant elle avec confiance.

Elevée à cette école, Germaine sera une femme remarquable ; d'une nature affinée, elle s'intéresse à des choses qui font trembler sa mère. Celle-ci, parfois demande à sa fille, en parlant des théories de Jacques : Tu comprends donc ?

Elle fait mieux, elle s'enthousiasme. La bonne mère le devine et s'inquiète. M. Beaufermant a voulu pousser sa fille jusqu'au brevet supérieur. Germaine est restée simple, affectueuse et soumise, n'importe, le brevet c'est beaucoup. puisqu'elle comprend et c'est dangereux, puisqu'elle s'enflamme.

Quand le cousin Troël, prêchant d'exemple, distribue en bonnes œuvres ses deux millions, il sent qu'il n'est que le dispensateur et l'économe des richesses dont il doit compte à une justice supérieure ; quand il réduit la propriété à son expression véritable, c'est-à-dire à une délégation divine d'usufruit imposant des devoirs rigoureux de charité sociale, la jeune fille emportée par cette doctrine généreuse, admire Jacques et l'encourage.

— Oh ! d'un simple regard. Il ne lui viendrait pas à l'idée que l'ingénieur pût attacher la moindre importance à son sentiment et comme, en dehors de ses doctrines et de ses brochures, Jacques Troël est le plus gauche des amoureux, le plus timide des cousins, les choses en restent là.

Le jour où M. Gibory présenta le taluteur Roussot au bon curé, Jacques, absent depuis deux semaines, devait revenir à Sainte-Colombe. Il arriva dans la soirée, très tard, moins gai que de coutume ; il embrassa son oncle et rentra dans sa chambre.

Le lendemain, l'ingénieur visita les terrassements. Roussot, dès l'aube, était à son poste, en bras de chemise, la poitrine dégagée, le cou nu, piochant comme un perdu.

— Eh bien, ça marche ?

— Nom d'un brûle-gueule, mon ingénieur, pour des racines, y a des racines.

« Nom d'un brûle-gueule » était une trouvaille de la Roussotte. La nuit, en causant, elle avait engagé son homme à ne plus jurer. « M. le curé, madame Gibory, M. Gibory, tout ça c'est des anges », déclara-t-elle, faut plus jurer, Roussot. — Comment faire nom de... demandait Roussot en se mordant les poings. — Tiens, si tu disais : « nom d'un brûle-gueule, » par exemple. Comme tu fumes, ça pourrait passer. Roussot s'endormit là-dessus et, comme on le voit, le brûle-gueule passa.

Jacques félicita Roussot. Celui-ci après le départ de l'ingénieur lâcha quelques « juronnets » nouveau modèle. Ce central était un « chouette » un « zigue » un « rupin. »

Au déjeuner, Jacques était soucieux. L'oncle pressentant quelque chose de grave et sachant que la confidence viendrait à son heure, précipita le repas, frugal d'ailleurs et s'en alla à la campagne visiter un malade.

Jacques s'en va, lui, chez M. Beaufermant. On approche de la moisson. Demain les seigles hâtifs seront coupés. De tous côtés les céréales,sous l'ardent soleil de juillet, étalent leur nappe lumineuse, piquée de coquelicots sanglants.

Le jeune homme ne voit rien. Il rêve, d'abord tout bas, puis tout haut.

Il aime.

Germaine ?... Que pensera-t-elle de ce voyage dont il n'a jamais parlé ?... Est-elle indifférente ? Sans doute. Sympathique ? Peut-être.Et pourtant... Qui sait ? Octave... Germaine... S'ils se marient, j'en mourrai, mais je serai si loin, si loin qu'on ne se souviendra plus de moi et, de là-bas, je leur écrirai une lettre gaie. Qu'ils soient heureux !

Il longe maintenant un champ de blé, à deux cents pas de la ferme. A la vue des bâtiments, il s'arrête, cloué au sol pour la vingtième fois, songeant toujours, la tête basse. Un vol d'oiseaux, tout près, le fait tressaillir. Quelqu'un lui parle, au bout du champ.

— Vous effrayez les perdreaux, mon cousin.

C'est Beaufermant. Jacques affecte de sourire. Comme on le remercie de sa visite : C'est une visite d'adieux et, tout de suite, il parle de son grand voyage.

Beaufermant parait contrarié. Il aime sincèrement Jacques.

Il n'a jamais soupçonné l'amour du millionnaire.

— Deux années d'absence, ce sera long. Et vous partez ?

— Demain.

— Vous nous écrirez au moins... Ma femme et ma fille sont sorties, ajouta Beaufermant en ouvrant la porte, vous nous restez ce soir, elles seraient désolées...

— Impossible.

Les voilà tous les deux, debout dans la cuisine, Jacques appuyé comme autrefois à la table massive, les yeux fixés sur la place où, naguère encore, Germaine travaillait en l'écoutant. Plus d'une fois, de cette place vide, la jeune fille a levé sur lui son regard profond... « Mon cher M.Beaufermant, mon ami, je vous aime bien, allez ! » Jacques dit cela d'une voix brève, d'un air égaré... Oh ! je vous écrirai, je penserai à vous, dites-le bien à madame Beaufermant,.. à vos enfants, à Mademoiselle Beaufermant... à... Germaine.

— Germaine... répète le bonhomme pensif.

Les deux hommes échangèrent une poignée de main... Demande et réponse ? Evasives et conditionnelles en tout cas.

Jacques s'en va. Beaufermant le suit de l'œil et le voit de sa fenêtre se diriger vers Sainte-Colombe. Il veut le rappeler. Trop tard, il va courir après quand Germaine apparaît sur le seuil comme un rayon, la lèvre en fleur, l'or dans les cheveux.

— Bonjour, papa.

— Bonjour, ma fille.

Et Beaufermant, ayant réfléchi, s'en va voir si les épis de son blé ont tenu les promesses de l'herbe.

L'abbé Troël est dans sa chambre, à genoux sur son prie-dieu. Il pleure.

Son neveu, son enfant, le fils de son frère mort, est parti. Jacques s'est sacrifié.

Le vieillard a promis de ne rien dire, il ne dira rien. Tout à l'heure, devant son neveu, il s'est contenu, mais quand M. Gibory est venu prendre Jacques dans sa chambre, l'homme a laissé crier sa douleur, le prêtre s'est agenouillé, penchant sa tête vénérable. Il a longtemps pleuré, longtemps prié surtout et jamais prière plus douloureuse n'est montée vers le Dieu crucifié.

(A suivre.)

Paul Hardel.

BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Croix. — Douai. — Départements du Nord et du Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.